

INTERVENTION
de

MADAME LA PRINCESSE ESTHER KAMATARI

Thème:

**LA FEMME DANS
LES CONFLITS ARMES ET LA CONSTRUCTION DE LA
PAIX**

19eme EDITION DU FORUM CRANS MONTANA.

Leur Majesté ;

Excellences ;

Mesdames, Messieurs,

Mes premiers mots iront à Monsieur Jean-Paul Carteron, pour qui j'ai une profonde admiration, et grâce à qui ce forum existe. Je tiens à lui rendre hommage pour cela.

1. C'est pour un moi un véritable plaisir de me retrouver devant cet auguste session de la 19ème édition du Forum Crans Montana pour vous entretenir sur la thématique :

« La femme dans les conflits armés et le reconstruction de la paix »

Poussée par mes racines africaines, je suis ici pour vous transmettre ma vision sur la place de la femme dans les conflits armés en Afrique, sur son rôle dans l'apaisement des peuples et des sociétés, et sur l'action à travers laquelle la femme peut influencer sa condition et son destin, ainsi que celui de la société toute entière.

Je ne suis certes pas ici juste pour lire un discours, sagement élaboré ou savamment construit. Mais pour que les vibrations de mon cœur qui me dictent la conception du destin des femmes africaines retentissent dans le votre.

2. Bien de choses ont été dites et écrites sur ce volet, et il n'y aura sans doute pas beaucoup de choses à vous apprendre. L'essentiel sera de vous plonger dans les défis au quotidien qu'endurent les mères, filles et sœurs qui vivent et subissent les effets des conflits armés qui restent à la une, puisqu'à côté de ceux qui prennent fin, on en voit d'autres en gestation pour des raisons souvent difficile à élucider, alors qu'ils compromettent la vie des populations les plus démunies et le développement durable des sociétés.

3. Pour mieux appréhender la question du rôle de la femme dans les conflits armés et son implication dans la recherche de la paix, il convient de revoir le concept de la paix du point de vue de la femme.

La paix n'est pas juste une absence de guerre ou de conflit. La paix implique mais un bien être total, une dignité qui suppose une sécurité tant alimentaire que physique, psychologique et morale. Elle passe par l'accès aux services les plus élémentaires de santé, de l'enseignement et implique un élargissement des possibilités telles que les libertés politiques, la participation à la vie sociale, l'aptitude à participer aux décisions qui affectent son existence ainsi que celle des ses enfants et de sa famille. Ces libertés et capacités sont aussi fondamentales que la santé et le savoir lire et écrire.

4. Vu sous cet angle, peu de femmes, en tout cas dans mon pays, ont le luxe de vivre en paix. En effet, les statistiques disponibles concernant le Burundi montrent que:

a. Sur le plan de la sécurité physique

La fin des hostilités a donné lieu à un accroissement de la criminalité en raison de milliers d'armes légères en circulation dans le pays. (IRIN). Les femmes, ainsi que les enfants et les personnes âgées constituent les premières victimes de ces actes de violences qui sont restés impunis. Ces actes de violences incluent le viol, y compris par groupe. Il faut rappeler ici que le viol contre les femmes et les filles a été souvent utilisé comme une arme de guerre.

b. Sur le plan de la santé

La décennie de guerre civile a détruit une grande partie des infrastructures de soins de santé, y compris la santé de la reproduction. (FUNAP). Ce sont les mères qui en souffrent car le taux de fertilité est de 6,8 enfants par femme (UNICEF). Le taux de mortalité maternelle est de 1.000 par 100.000 naissances vivantes (FNUAP);

Les naissances assistées par un personnel qualifié est de 25% seulement;

85% des enfants sont allaités jusqu'à 20-23 mois.

c. Sur le plan économique

La situation économique précaire qui a résulté des 10 ans de guerre civile, a fait que les femmes n'ont pas le contrôle, et souvent pas l'accès à la terre et aux autres moyens de production. La dégradation de l'environnement, les déplacements constants sont autant de facteurs qui ont contribué à rendre les conditions d'existence des femmes particulièrement difficiles, les rendant davantage vulnérables à l'instrumentalisation économique et politique. Le Burundi est en 169^e position (sur 177) du classement mondial selon l'Indice de Développement Humain (IDH- PNUD);

En 2005, La dette extérieure représentait 170% du PNB, et la proportion du service la dette extérieure par rapport aux exportations reprenait 87%. (PNUD).

Ces quelques statistiques montrent, à qui douterait encore, que dans la plupart des pays pauvres, peu de femmes connaissent la paix, telle qu'elles souhaiteraient la vivre.

5. Vous êtes sans ignorer que les conflits armés tuent et mutilent sans distinction de sexe. Les femmes quant à elles subissent d'autres souffrances spécifiques. En effet, outre que les femmes meurent sur le champs de batailles, elles subissent des violences de toute nature: privations, tortures, viols, prostitution, exil, déplacements incessant de leurs sites de résidence, etc. tout en assurant la survie des enfants dans des conditions effroyables.
6. Les conflits conduisent en outre des milliers de femmes veuves accompagnées de leurs enfants à l'exil et à des déplacements intérieurs vers les camps de déplacés. Il suffit de visiter les sites des déplacés érigés à l'intérieur du pays au Burundi et les camps de réfugiés burundais en Tanzanie pour se rendre compte des conditions effroyables dans lesquelles elles font face au quotidien.

Pour l'immense majorité de ces femmes qui se retrouvent dans les camps des réfugiées ou sur les sites des personnes déplacées, il s'agit d'assurer la survie quotidienne, le long terme n'existe pas pour elles.

7. On estime que sur 40 millions de personnes qui ont dû fuir leur lieu de résidence à cause d'un conflit armé et de violations des droits humains, on estime que 80% sont des femmes et des enfants. Sur les quelque 20 millions de réfugiés et personnes concernant le Haut Commissariat aux réfugiés de l'ONU, 80% aussi seraient des femmes et des enfants. En Colombie à titre illustratif, 1,5 millions de personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays du fait des conflits en cours, dont 80% de femmes et enfants
8. L'un des autres effets pernicioeux des conflits armés et de la guerre est le stress psychologique découlant de l'effondrement des structures familiales
9. Quelle est la responsabilité de la femme durant les conflits et le post conflit ?

L'on peut dire que, les femmes ne restent pas passives vis-à-vis des affrontements. Certaines même participent directement aux combats et aux tueries sélectives intercommunautaires, elles participent aussi à l'effort de guerre sous toutes ses formes soit en assurant le transport du matériel de combat, le ravitaillement des combattants, etc. Ceci est vrai lors du génocide au Rwanda.

Elles jouent la politique de certains mouvements armés en participant à la propagation des idéaux, en assurant les recrutements des membres ou en faisant la collecte des fonds ou des vivres, etc. Par exemple, le parti CNDD-FDD au pouvoir au Burundi aujourd'hui a bénéficié de services de ce genre de la part des femmes quant il était encore au maquis.

10. Les femmes ont également beaucoup milité pour la paix en s'élevant contre les exactions des combattants, en plaidant pour des

négociations entre belligérants ou en s'impliquant volontairement dans des actions de désarmement des combattants.

Ainsi par exemple en **Albanie** : un programme "des armes pour le développement" de l'ONU a dû son succès entièrement à l'intervention des femmes. Dans la ville d'Elbasan, des femmes ont collecté 2332 armes et 1801 tonnes de munitions ; dans la ville de Diber, 2407 armes et 855 tonnes de munitions.

Au **Liberia** : des femmes ont réclamé, mené et réussi un désarmement (à 80%) avant les élections de 1995, sous la conduite de Ruth Perry.

En 1999, 99.000 femmes ont signé une Pétition des Femmes pour la Paix présentée à l'Assemblée Générale de l'ONU. Celle-ci exigeait une allocation d'au moins 5% des budgets nationaux de la Défense à la santé, l'éducation et l'emploi sur une période de 5 ans.

Au **Burundi** les femmes se sont mobilisé dans le cadre d'organisations féminines et se sont progressivement en organisées en un mouvement associatif dynamique qui leur a permis de prendre en charge une multitude d'aspects de la vie économique et sociale de leurs communautés. Elles ont également contribué de manière active à la promotion de la paix et de la sécurité, aussi bien au niveau local qu'au niveau national. Elles ont fait preuve d'une capacité de dépasser les clivages ethniques et politiques au profit de la paix.

11. Néanmoins, les femmes ont eu à faire face à d'innombrables défis dans leur engagement pour la paix et la reconstruction. Parmi les plus importants l'on peut citer :

- *la vulnérabilité économique, y compris*
 - la pauvreté
 - des allocations budgétaires qui ne favorisent pas les femmes (ex budget militaire par rapport au budget de santé et d'éducation)
 - une dette extérieure qui « mange » la plus grande partie du budget national

- *La non prise en considération des besoins de santé, et de santé de la reproduction*
- *Une implication insuffisante, voire la non-implication des femmes dans les instances de prises de décision, aux niveaux*
 - Local (conseil communal et autres structures de prises de décision)
 - National (Parlement, Gouvernement, tête de l'Etat, gestion des sociétés étatiques, secteur privé, etc.)
 - International (Nations Unies, et autres instances internationales)
- *L'insécurité physique, telle que*
 - Une grande circulation des armes légères dont la plupart sont fabriquées dans les pays du Nord
 - Impunité des crimes, parmi lesquelles les violences sexuelle
 - Les violences domestiques, des violences sexuelles, y compris le viol.

Oui je veux parler des violences sexuelles et les exemples sont très parlants. Tenez :

- Au Rwanda : environ 500.000 femmes ont été violées durant le génocide de 1994, et on estime à 5.000 les grossesses en ayant résulté.
- Au Sierra Leone : plus de 50% de femmes ont subi des violences sexuelles durant le conflit en 1999. Aussi, dans ce même pays on estime à 4.500 le nombre d'enfants abusés sexuellement lors de l'invasion de la capitale Freetown en 1999 ; 60% étaient des filles, dont la plupart ont subi des violences sexuelles répétées.
- En Bosnie : de 20.000 à 50.000 femmes ont été violées durant les cinq mois de conflits en 1992.

Ces faits sont très disant en dépit d'une médiatisation mondiale assez soutenue sur les cas de viols des femmes. Cela n'a pas empêché la bénédiction des encouragements que certains commandements exprimaient à vive voix de violer les femmes

de l'ennemi et de l'envahir en intoxiquant sa descendance des maladies sexuellement transmissibles. Cela s'est passé au Rwanda pendant le génocide. Des dirigeants applaudissaient ou incitaient les membres des groupes alliés à l'armée de violer les femmes tutsies.

12. En 2000, une importante résolution par le Conseil de Sécurité des Nations Unies - Résolution 1325 sur "la femme, la paix et la sécurité" a été adoptée. A travers cette résolution, le Conseil a réaffirmé l'importance de favoriser la participation pleine et entière des femmes, sur un pied d'égalité, à l'action visant à maintenir et à promouvoir la paix et la sécurité, par l'adoption d'une nouvelle résolution le 31 octobre 2001.

Cette Résolution a réitéré entre autre l'appui du Conseil au renforcement du rôle des femmes dans la prise de décision en matière de prévention et de règlement des conflits. Elle demande de nouveau aux Etats, d'associer des femmes aux négociations et à l'application des accords de paix, aux stratégies en vue de la réinstallation et de la reconstruction et de prendre des mesures pour soutenir les groupes locaux des femmes et les mécanismes locaux de règlement des conflits, de veiller à ce que les besoins spécifiques des femmes et des petites filles soient mieux pris en compte lors d'opérations de maintien de la paix et souligné le rôle important que les femmes peuvent jouer dans la reconstruction et la réconciliation dans les pays en crise.

Ces politiques ont été utilisées mondialement par les ONG de femmes et les mouvements féministes pour justifier leurs demandes de participation accrue des femmes et l'inclusion des questions de genre dans toutes les démarches pour maintenir et promouvoir la paix et la sécurité.

13. Les femmes jouent un rôle fondamental dans la promotion et le maintien de la paix car c'est par elles que se transmettent les valeurs qui fondent la société.

Je n'essaie pas de dire que la femme est plus juste que l'homme, mais que par sa condition intrinsèque de mère, elle est parfois plus

à même de prendre à bras le corps certaines initiatives de désamorçage de conflit. Toutefois, son rôle est souvent relégué au dernier plan, voire ignoré.

14. Que faire pour permettre aux femmes africaines à reconstruire leurs vies a l'issue des conflits armes et a participer pleinement au processus de reconstruction de leurs sociétés ?

Aucune magie, - même noire - ne peut d'un seul coup faire apparaître les clés qui ouvriraient des portes derrière lesquelles se cacheraient un trésor de solutions miracles ; dans lequel, subitement, on y puiserait toutes les meilleures imaginations positives ou projections constructives qui changeraient radicalement les vies et le destin des femmes africaines.

Cependant, pour permettre a la femme de jouer pleinement son rôle d'actrice de cohésion sociale et de paix, un certain nombre d'actions pourraient être menées, notamment:

- (i) La création **d'un cadre de dialogue et de concertation** au niveau local et national permettrait d'échanger les expériences et bonnes pratiques. En effet, l'isolement des femmes face a des situations psychologiques, sentimentales et économiques extrêmement difficiles les vulnérabilise davantage et les expose a une instrumentalisation politique et économique. Un tel cadre permettrait également d'encourager la participation des mères, de faciliter la formation, de partager l'information, de promouvoir la solidarité entre les mères de tous âges et de toutes les couches sociales, de créer des alliances, et des réseaux d'appui mutuel, etc. Le développement de réseaux constitue en effet un outil essentiel pour faire entendre la voix des femmes
- (ii) Il s'avère également nécessaire **de préparer les femmes ainsi que les jeunes filles**, à prendre conscience de leur valeur et à assumer des postes de décision, a travers une

formation qui les encourage à participer aux processus électoraux, aux activités politiques et à la prise de décisions, et qui développe leurs capacités d'interpellation et de négociation, y compris au niveau décentralisé.

- (iii) Les attitudes et pratiques discriminatoires et les stéréotypes hérités du passé et véhiculés notamment par les médias présentent souvent les femmes comme des objets plutôt que comme des citoyennes à part entière et membres productives de leur société, renforçant ainsi la tendance à réserver aux hommes le pouvoir et les responsabilités politiques. **Une sensibilisation et une formation des professionnels des media** dans le domaine du genre et des droits humains de la femme seront nécessaires pour promouvoir les droits de la femme et faire valoir sa contribution positive à la société.

- (iv) Assurer une **Mobilisation mondiale**
 - a. Pour **l'annulation de la dette extérieure** dont les mères sont les premières victimes si l'on se réfère à la proportion du service de la dette par rapport à l'allocation budgétaire aux soins de santé en général et aux soins de santé de la reproduction en particulier
 - b. **Contre les armes légères** dont les mères sont également les premières victimes car, utilisées dans les cas de plus en plus croissants de violence à l'égard des femmes et des filles.

JE VOUS REMERCIE